

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX**

De la Région de Sennecey-le-Grand

Route de La Ferté

**71240 LAIVES**

Tél. 03 85 44 76 88 - Fax 03 85 44 97 72

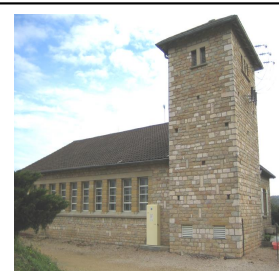
Ouverture : Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et 14h à 17h

Vendredi de 9h à 11h

E-mail : [eauxsyndicat.laives@wanadoo.fr](mailto:eauxsyndicat.laives@wanadoo.fr)



Route de la Ferté  
71240 LAIVES



## **Séance du 3 décembre 2014**

---

Le trois décembre deux mil quatorze, le comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Sennecey-le-Grand s'est réuni à Nanton à 20 h, sous la présidence de Monsieur DURIAUX Philippe, Président.

### Etaient présents :

Beaumont : MME ASDRUBAL ó M. PACAUD

La Chapelle : M. LABORIER ó M. ZANELLA

Etrigny : M. FRADET ó M. GUERRIAUD

Gigny : M. PHILIPPE

Laives : M. DURIAUX ó M. BOYAUX

Lalheue : M. LEPONT ó M. LE DARD

Messey-sur-Grosne : M. CARTIER

Montceaux-ragny : M. MAUGARD ó MME DYON

Nanton : M. GIRARD ó MME MARCHANDIAU

St Cyr : M. MOUREAU

### Etaient excusés

St Cyr : MME PERRAT

### Etaient absents

Gigny : M. DUCHIER

Messey-sur-Grosne : M. MAYEL

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : M. MAUGARD

---

Monsieur le Président remercie Mme le Maire de Nanton de nos accueillir dans les locaux de la commune, M. GAUTHERON de l'Agence Régionale de la Santé, messieurs les Maires de différentes communes et le délégués de leur présence à cette assemblée

### Compte-rendu de la réunion du 27 août 2014

Le compte-rendu de la séance du 27 août est accepté par tous les délégués présents.

### Travaux 2014

Les travaux à Beaumont (103.361 p HT) et Nanton (99.985,50 p HT) sont terminés. A ces montants s'ajoutent les frais du maître d'œuvre à raison de 7.4% du total HT. La réception de chantier est prévu le 8 décembre 2014 à 11 h à Nanton.

## **Travaux 2015**

- Renouvellement de la rue des Meix à La Chapelle-de-Bragny (environ 300 m): 70.570,05 € HT
- Renouvellement Rue du Quart Bressan à Laives (environ 200 m) : 55.157,79 € HT

Le comité syndical accepte à l'unanimité les travaux et la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau.

Le président rappelle que certains travaux prévus en 2014 et non réalisés seront reportés en 2015 (remise aux normes de l'armoie électrique et changement de certaines pompes)

## **Compte-rendu de l'achat du terrain de la scierie**

L'achat du terrain de la scierie est de 39.001 € (prix de base 39.000 € plus 1 € d'enchère).

Les frais s'élèvent à 6.717,93 €. Un dossier de subvention auprès de l'Agence de l'eau a été envoyé. La subvention doit être de 80 % et la commune de Sennecey-le-Grand participe par moitié au solde restant à charge.

Les membres du bureau et Monsieur le Maire de Sennecey ont rencontré M. BERERD de la scierie afin de trouver un accord. Son souhait serait de s'implanter le long de la Nationale 6 mais malheureusement il n'y a aucune possibilité à ce jour. Ils ont décidé de ne pas lui faire payer un loyer et il devra quitter les lieux fin décembre 2015.

Cet achat a pour objectif premier qu'il n'y est aucun risque de pollution à l'avenir. Plusieurs solutions sont évoquées pour le devenir de ce terrain. M. Lepont propose une agriculture biologique, M. Boyaux propose un stockage de paille mais le terrain est inondable. M. le Président propose de raser les bâtiments et de remettre en herbe. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion quand M. Bérerd aura quitté les lieux.

M. le Président demandera à l'Agence de l'eau si l'octroi de la subvention est liée à la remise en herbe avec la démolition des bâtiments.

## **Débat sur la non-conformité de l'eau**

Lors de la période de la non-conformité de l'eau, il a été distribué 6060 bouteilles d'eau, la Lyonnaise des eaux est intervenue sur nos installations de chloration. Coût total : 2.636,34 € HT. Les causes cette pollution peuvent être multiples : vidange d'un réservoir due à un orage, rupture de canalisation, branchement sur le réseau. Le syndicat est intervenu sur un branchement par la pose d'un clapet anti-retour.

La maintenance de notre chloration était faite par Actémium et Oldham. Suite au problème rencontré (chloration défectueuse) les contrats ont été résiliés et une demande a été faite à la Lyonnaise des eaux. Coût de la maintenance (station de traitement au charbon et chloration Laives et Tallant) : 15.000 €

Afin d'effectuer dans de bonnes conditions la chloration et la surveillance de celle-ci, nous devons engager les travaux suivants :

- Amélioration du système de chloration à la station à Laives : 1.893,00 € HT
- Pose d'un analyseur de chlore en continu raccordé au Sofrel existant : 5.791,30 € HT

Le comité syndical autorise le Président à signer le contrat de maintenance par la lyonnaise et les travaux sur la chloration.

Le nettoyage des réservoirs est programmé en janvier 2015 par l'entreprise Solydère.

Après concertation, il a été décidé que chaque conseil municipal mettra en place un suivi de crise en cas de nouvelle pollution. Ensuite le Syndicat organisera une réunion le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2015 avec un délégué de chaque commune afin d'obtenir la meilleure façon de prévenir les communes et de diffuser les infos aux abonnés.

Sans expérience, nous regrettons le manque de communication et d'information que nous avons eu lors de la pollution de l'eau en octobre dernier.

## Questions diverses

- Le Président informe le comité syndical des dommages causés sur plusieurs éléments d'automatisme de commande à la station de pompage lors de l'orage du 9 août 2014. Le Syndicat a réglé la facture de réparation d'un montant de 1.635 €. Suite à la déclaration de sinistre auprès de notre assureur, le remboursement est de 1.516, 80 €. Le comité syndical accepte le remboursement proposé par l'assurance et autorise à l'encaisser.
- Le Président évoque les problèmes de mortalité importante des veaux de l'exploitation de M. GOUJON Pierre qui serait due à une Escherichia coli et plus précisément Klebsiella pneumoniae. M. GAUTHERON de l'ARS nous confirme que notre ressource en eau (puits) ne pourra être contaminée par cette bactérie.
- Information : Réunion de concertation avec les agriculteurs le mercredi 10 décembre 2014 à 14 h à la salle de réception à Laives.
- Le Centre de Gestion nous informe sur l'organisation de rencontres avec les élus sur la fonction d'employeur public.
- Des analyses ont été réalisées sur le charbon de la station de traitement qui est 600 indice d'odeur. Le remplacement doit se prévoir début 2016
- Le document unique est en cours d'élaboration.